

Le journal de  
**STEENWERCK**



# Forum des associations

**Accueil et infos à la salle des sports**

SALLE DES SPORTS, SALLE OMNISPORTS, MAISON DEGANTER, HANGAR DUTRIE, SALLE DU RYTHME, ÉCOLE DART, ATELIER THÉÂTRE, MUSÉE DE LA VIE RURALE, MÉDIATHÈQUE, COURTS DE TENNIS.

**samedi 31 août 2019 de 14h à 17h**



commune de  
**STEENWERCK**

# L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS



## INFORMATIONS MUNICIPALES

- Compte rendu des Conseils municipaux
- Etat civil, informations diverses
- Retour sur la fête des Mères
- Forum des Associations

## SCOLAIRE / JEUNESSE

- Des nouvelles de l'école du Tilleul
- Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?
- Fin d'année à l'école Jean Monnet

## INFOS DES ASSOS

- Des nouvelles des Archers
- Saison 2019/2020 à la JSS
- Un an pour Steenwerck en short !
- L'automnale de la Roue libre
- Programme du Judo Club
- Yoga & Bien-Etre
- Planning des cours au Fitness
- Fit in Bac !
- Conteurs en campagne
- Les Ateliers d'Arts de Steenwerck
- Rentrée des artistes
- Inscriptions à l'école de musique
- Retour sur le CLEA 2019
- Ducasse de la Croix du Bac
- Programme du Musée
- Programme de la Journée Stop
- Etude du verger de maraude
- Du nouveau à Familles rurales !
- Amicale du Don du sang
- AG des AFN de Steenwerck

## ➤ INSCRIPTION AU BANQUET ET AU COLIS DES AINES

## ➤ AGENDA

 **Site internet :** [steenwerck.fr](http://steenwerck.fr)

**Infos :** [contact@steenwerck.fr](mailto:contact@steenwerck.fr)

 : Ville de Steenwerck

**Directeur de la publication :** Joël Devos

**Directeur de la rédaction :** Joël Devos

**Rédaction :** Mairie & Associations

**Crédits photos :** Mairie & Associations

**Secrétariat & Impression :** M. Forceville

**Tirage :** 1 800 exemplaires

**Dépôt légal :** Juin 2008

**Journal gratuit**

Les blés sont récoltés, la couleur des arbres vire au mordoré, les petits matins deviennent frileux, autant d'indices qui nous indiquent que l'été caniculaire de cette année est sur le déclin.

Mais déjà la rentrée nous rappelle à son bon souvenir et je vous propose d'ores et déjà d'inscrire dans vos agendas les nombreuses manifestations qui se dérouleront dans les deux prochains mois avec notamment : le Forum des Associations qui se tiendra le samedi 31 Août dans les différents points d'animation et d'activité du village ( Salle des sports, Musée, Salle du rythme etc ...), les traditionnelles Fêtes de la paille et de la confiture au Musée de la vie rurale, la Ducasse de la Croix du bac avec son nouvel espace convivial à l'arrière de la médiathèque, la Brocante de fin septembre qui ravit tous les amateurs d'objets anciens mais aussi le Loto en faveur du Téléthon, le Gala de l'Harmonie et les banquets de nos aînés !

C'est par une chaleur accablante que les services municipaux ont réalisé des travaux de réfection et de sécurisation de l'école Jean-Monnet afin que nos petits puissent trouver les meilleures conditions de confort propices à leur épanouissement après des vacances passées pour nombre d'entre eux dans les centres de loisirs municipaux toujours très appréciés tant des enfants que de leurs parents. Un très grand merci à l'ensemble des organisateurs et animateurs de ces activités estivales !

Les résidents de la Maison de Retraite ont particulièrement été mis à rude épreuve et je remercie ici également l'ensemble du personnel de l'établissement pour la vigilance dont il a su faire preuve pendant ces chaleurs extrêmes !

Les dépôts sauvages sont légion dans toutes les communes de France, un Maire vient de perdre la vie en tentant de sanctionner un délinquant, que cela nous incite à réfléchir et à plus de respect envers notre environnement et notre planète où chaque jour qui passe apporte son lot de désolations !

Je souhaite néanmoins à chacun de vous une excellente rentrée et notamment à nos plus petits qui pour la première fois prendront connaissance avec la vie scolaire mais leurs enseignants sauront, j'en suis persuadé, leur faire aimer les marches du savoir.

Bonne rentrée et bon courage et si vous souhaitez participer à la lutte contre la sécheresse qui affecte notre région alors prenez une douche à la place d'un bain, c'est plus hygiénique et ça utilise beaucoup moins d'eau !!!

Bien Cordialement  
Joël Devos

## Compte-rendu du conseil municipal du 06 juin 2019

### 1 – FONDS DE CONCOURS DE LA CCFI POUR L'EXTENSION DU MUSEE DE LA VIE RURALE

La commune de Steenwerck envisage la construction d'un nouveau bâtiment pour le Musée de la Vie rurale afin de proposer une nouvelle scénographie et de se doter d'une structure de réserves à la mesure de son importance et permettant de garantir la maintenance de ses collections.

Le montant total de l'investissement, est estimé à 837 454,94 € HT, répartis comme dans le plan de financement présenté à l'assemblée.

Considérant que la contribution prévisionnelle de la commune est estimée 251 526,72 euros HT,

Considérant la délibération 2019/029 portant adoption du budget primitif de la Communauté de communes de Flandre Intérieure,

Considérant l'importance de ce projet pour la commune de Steenwerck,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le versement par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure d'un fonds de concours d'un montant de 29 551 euros maximum selon les modalités suivantes : le fonds de concours sera ajusté, le cas échéant, après notification des résultats du marché et suite à la transmission par la commune du plan de financement sur le projet dans la limite de la part de financement hors subventions de la commune,

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

### 2 – AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX D'EXTENSION DU MUSEE DE LA VIE RURALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°048-2018 du 30 octobre 2018 retenant les entreprises pour le marché de travaux d'extension du Musée de la Vie rurale.

Il informe l'Assemblée qu'il est envisagé de rehausser la plateforme de fondation de 25 cm afin qu'elle soit hors d'eau. Cette adaptation technique du projet a été proposée par l'Entreprise NOVEBAT, en accord avec le bureau d'études et le bureau de contrôle, en réponse au constat de venues d'eau importantes mises au jour lors des travaux de terrassement.

Il informe l'Assemblée que le coût de la réalisation de ces travaux entraîne une augmentation forfaitaire de 10 240,00 € H.T., ce qui amène l'ensemble du lot (marché et avenant) à 254 477,23 € H.T.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la proposition de l'Entreprise NOVEBAT pour un montant de 10 240,00 € H.T., soit 12 288,00 € T.T.C. qui fera l'objet de l'avenant n°1 au lot n°.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

### 3 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU NORD RELATIVE AU PRET DE MATERIEL NECESSAIRE A LA MISE EN PLACE PROVISOIRE D'UN RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE LE LONG DES RD 10 ET 277

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la commune envisage de mettre en place un rétrécissement de chaussée permettant la mise en sécurité de l'habitation sise au 2, rue du Pont de Pierre ainsi que des usagers de la route et des piétons.

M. le Maire expose au Conseil que la Direction de la voirie du Département du Nord a transmis, par courrier en date du 12 avril 2019, une convention relative au prêt du matériel nécessaire à la mise en place de ce rétrécissement de chaussée (6 balises) J11 avec fixations).

La présente convention a pour objet de préciser les conditions de réalisation par le Département d'un balisage fixe rétrécissant la largeur de chaussée au droit de l'habitation et les conditions d'entretien de l'aménagement.

Le matériel nécessaire sera mis à disposition de la commune de Steenwerck par le Département. Ce matériel sera livré et installé par les agents du Département. La Commune assurera l'entretien des balises.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention précitée avec le Département du Nord.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

### 4 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU NORD ET LE SIECF RELATIVE A L'IMPLANTATION DE 4 FEUX COMPORTEMENTAUX, LA CREATION D'UN PASSAGE PIETON ET LA REFECTION DE TROTTOIRS LE LONG DE LA RD 122

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet d'installation de feux tricolores rue de l'Épinette et rue de la Lys au hameau de la Croix du Bac afin de diminuer la vitesse des usagers de la RD122 et de sécuriser la traversée des piétons.

Le montant des travaux d'installation de feux tricolores a été estimé à 37 023,49 € HT.

M. le Maire expose au Conseil que la Direction de la voirie du Département du Nord a transmis, par courrier en date du 17 avril 2019, la convention tripartite entre le Département, le SIECF et la Commune relative à ces travaux.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions d'occupation du domaine public routier départemental et de définir les modalités techniques, administratives et financières. Elle précise les obligations du SIECF et de la Commune en matière d'exploitation et d'entretien ainsi que les responsabilités des trois parties en présence.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de feux est assurée par le SIECF. Celui-ci préfinancera la totalité de l'opération pour un montant total de 37 023,49 € H.T. et refacturera les travaux à la Commune qui a obtenu une subvention départementale de 20 000,00 € au titre de la répartition du produit des amendes de police - Programme 2017 (délibération DV/2018/272 du 8 octobre 2018).

La maîtrise d'ouvrage des travaux de trottoirs et du passage piétons est assurée par la Commune qui financera la totalité des travaux pour un montant total de 2 766, 90 € H.T.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention avec le Département du Nord et le SIECF relative aux aménagements de sécurité réalisés le long de la RD 122, rue de l'Épinette et rue de le Lys.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

#### 5 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS PERSONNEL TITULAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les modifications apportées au tableau des effectifs suite aux changements de situations pour adoption.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

#### 6 – RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR UN BESOIN NON PERMANENT

Il est rappelé au Conseil Municipal que la Commune peut faire appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

Considérant la nécessité de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour renforcer les services en cas de surcroît de travail, notamment, dans les écoles (pause méridienne, garderies), pour assurer le fonctionnement du « Home des Jeunes », l'entretien des bâtiments communaux, les accueils de loisirs, les activités du « Home des Jeunes » et l'entretien des espaces verts,

il est proposé au Conseil Municipal la création de 9 postes à temps complet et/ou partiel afin de pouvoir répondre à ces besoins temporaires.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

#### 7 – CREATION DE DEUX ACTIVITES ACCESSOIRES POUR ASSURER LES FONCTIONS DE DIRECTEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS

Il est rappelé au Conseil Municipal la nécessité de recruter des directeurs pour assurer l'encadrement et l'animation des accueils de loisirs qui se dérouleront, cette année, du 8 juillet au 2 août 2019 et du 5 août au 28 août 2019.

Considérant que deux personnes pressenties pour exercer ces fonctions sont pour l'une d'elle, agent contractuel de droit public, et fonctionnaire de la fonction publique territoriale pour l'autre, et qu'à ce titre, elles peuvent être recrutées dans le cadre d'une activité accessoire.

Vu le décret n°2011-82 du 20 janvier 2011 modifiant le décret 2007-658 du 2 mai 2007 relatif notamment au cumul d'activités des fonctionnaires et des contractuels de droit public.

Il est proposé au Conseil de créer deux activités accessoires pour assurer les fonctions de Directeur des accueils de loisirs (encadrement et animation) du « Point Jeunes » qui se déroulera du 8 juillet au 2 août 2019 et de « l'ALSH Primaire » qui se déroulera du 5 au 23 août 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

#### 8 – FIXATION DE L'INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES POUR L'ANNEE 2019

Considérant d'une part, que le père Toussaint Makwikila-Ndompetelo a en charge les paroisses Saint Jean Baptiste à Steenwerck et Notre Dame des Sept Douleurs au Hameau de la Croix du Bac et, d'autre part, que celui-ci ne réside pas dans la commune mais assure le gardiennage des deux églises, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer à 120,97 € par église l'indemnité annuelle de gardiennage pour l'année 2019, soit 241.94 €.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

#### 9 – NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN

Vu la délibération en date du 27 Mars 2018 du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de COUCY LES EPPES regroupant les communes de COUCY LES EPPES, COURTRIZY ET FUSSIGNY, EPPES, MARCHAIS, MAUREGNY EN HAYE, MONTAIGU et SAMOUSSY sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN,

Vu la délibération n° 39/3 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 12 Novembre 2018 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de COUCY LES EPPES,

Vu la délibération en date du 14 Novembre 2018 du Conseil Municipal de la commune d'INCHY EN ARTOIS sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN,

Vu la délibération n° 54/4 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 14 Décembre 2018 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'INCHY EN,

le Conseil municipal estime qu'il est de l'intérêt de la commune d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

## 10 – RETRAIT DU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNE D'AUXI LE CHATEAU

La Communauté de Communes du Ternois sollicite le SIDEN-SIAN pour autoriser le retrait de la commune d'AUXI-LE-CHATEAU pour la compétence Assainissement Non Collectif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la demande de retrait du SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes du Ternois pour la compétence Assainissement Non Collectif sur le territoire de la commune d'AUXI LE CHATEAU.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

## 11 – INSTITUTION DU PERMIS DE DEMOLIR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au conseil que, par ordonnance du 8 décembre 2005 suivie de la loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement puis par décret du 5 janvier 2007, une importante réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme a été mise en application le 1er octobre 2007.

Depuis cette date et en vertu des dispositions du décret n°2007-18 du 5 janvier 2007, le dépôt d'une demande de permis de démolir n'est plus systématiquement obligatoire.

Toutefois, l'article R 421-27 du code de l'urbanisme offre la possibilité au conseil municipal d'instituer le permis de démolir sur tout ou partie du territoire communal afin de conserver la possibilité de préserver le patrimoine communal et de contrôler les démolitions réalisées sur le territoire de la commune.

Compte tenu de la nécessité de s'assurer de la sécurité des chantiers que les démolitions impliquent ou de conserver certaines constructions présentes sur la commune présentant un intérêt architectural ou patrimonial,

il est proposé au Conseil Municipal d'instituer un permis de démolir obligatoire pour les travaux qui ont pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction sur l'ensemble du territoire communal.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré d'instituer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie construction, en application de l'article R421-27 du code de l'urbanisme.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

## 12 – TIRAGE AU SORT DES JURYS CRIMINELS POUR L'ANNEE 2020

Lors de sa séance du 6 juin, le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de neuf personnes de plus de 23 ans sur la liste électorale. Ces personnes sont susceptibles d'être convoquées en 2020, de façon à composer un jury criminel d'un procès en cour d'assises.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21 heures

# Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 05 Juillet 2019

## 1 – MISE EN PLACE D'UN RESEAU INTERCOMMUNAL DE BIBLIOTHEQUES ET DE MEDIATHEQUES

Depuis plusieurs années, les communes de notre communauté de communes ont multiplié les efforts en faveur de la lecture publique. Elles ont créé, développé les médiathèques grâce à une volonté municipale forte et également aux bénévoles qui participent activement à l'animation de ces lieux culturels.

Les aides départementales aux financements de postes de coordinateurs de réseaux, dans le cadre du Plan de la Lecture Publique 2013-2018 ont permis la création du réseau « La Serpentine » autour de 11 communes de la CCFI et 12 médiathèques.

Le présent projet favorisera les actions liées autour du livre et de la culture, sensibilisation des publics jeunes, actions en direction des publics les plus éloignés de la culture du livre, de l'écrit et du numérique, la mise en œuvre du Contrat Territoire Lecture.

Les bénéficiaires du réseau disposeront ainsi :

- d'une carte unique et d'un tarif unique
- d'un catalogue informatisé accessible dans toutes les médiathèques et en ligne : un catalogue par réseau avec des possibilités d'interconnexions entre les deux réseaux
- de l'assurance de trouver une médiathèque ouverte 6 jours sur 7 ou 7 jours sur 7 (selon les réseaux)
- d'un accompagnement des bénévoles et des professionnels (formation et professionnalisation)
- d'une modernisation des équipements et un accès internet à chaque site
- des animations par réseau et à l'ensemble des réseaux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le projet de réseau intercommunal de lecture publique et souhaite que le coordinateur de l'actuel réseau de la Serpentine soit titularisé par la Communauté de communes de Flandre Intérieure.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

## 2 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT DU NORD POUR L'ENTRETIEN DES CIRCUITS PEDESTRES

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le Département du Nord, par courrier en date du 27 mai 2019, a proposé la signature d'une convention de partenariat pour l'entretien des circuits de randonnées inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée pour l'année 2019. La commune s'y engage à effectuer, au cours de l'année 2019, le balisage et l'entretien des circuits de randonnée inscrits au PDIPR (Circuit de la Boudrelle, Circuit du Pont de pierre, Promenade en bord de Lys). En contrepartie, le département du Nord procédera au versement d'une subvention de 785,00 € pour l'entretien de ces circuits.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département du Nord pour l'entretien des circuits de randonnée dans le cadre du PDIPR pour l'année 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

## 3 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET ET A TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs communaux afin de tenir compte du départ prochain de Monsieur Tanguy Kerdraon, Directeur général des Services.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

## 4 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N° 1 – EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la Décision modificative du budget n°1 telle qu'elle lui est présentée.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

## 5 – PROJET DE DECLASSEMENT PARTIEL DE VOIRIE COMMUNALE DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL EN VUE DE SON ALIENATION – HAMEAU DU BLEUTOUR

Un couple de riverains résidant au Hameau du Bleutour, a demandé, par courrier du 23 octobre 2017, à se rendre partiellement acquéreurs de la voie communale en impasse qui dessert sa propriété.

La partie concernée, d'une surface de 209 m<sup>2</sup>, est située devant la propriété des riverains; elle est interrompue par la route départementale RD77 et ne dessert que leur propriété.

Compte tenu de la désaffectation de la partie de voie communale susvisée, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L.141-3 du Code de la voirie routière, qui autorise la vente d'une voie communale lorsqu'elle cesse d'être affectée à l'usage du public.

La gestion de la voirie communale relève de la compétence du conseil municipal. Toute décision de classement ou déclassement de voirie communale doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal, prise selon les cas de figure après une procédure d'enquête publique.

La Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 art. 62 II (Journal Officiel du 10 décembre 2004) a modifié l'article L.141-3 du code de la voirie routière qui prévoit désormais que la procédure de classement ou déclassement d'une voie communale est dispensée d'enquête publique préalable, sauf lorsque le classement ou le déclassement envisagé a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Si la procédure de déclassement est soumise à enquête publique, la décision est prise par délibération du conseil municipal après enquête publique préalable sous peine de nullité de la procédure.

Les modalités de cette enquête sont fixées par les articles R 141-4 à R 141-10 du Code de la voirie routière.

Le dossier d'enquête publique comprend :

1. la délibération de mise à l'enquête ;
2. une notice explicative ;
3. un plan de situation ;
4. un plan des lieux à une échelle plus lisible si le plan de situation ne convient pas, notamment en vue d'une aliénation ;

Lorsque le projet mis à l'enquête est relatif à un déclassement pour aliénation, il comprend en outre :

1. un document d'arpentage comportant l'indication d'une part des limites existantes de la voie communale, des parcelles riveraines et des bâtiments existants, d'autre part des limites projetées de la voirie communale ;
2. la liste des propriétaires des parcelles riveraines, au droit des aliénations.

Considérant le projet de déclassement partiel de la voirie communale en impasse « Hameau du Bleutour » exposé ci-dessus, considérant la nécessité de procéder au déclassement de cette portion de voie communale avant son aliénation, considérant que, par la suite, une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R141-4 à R141-10 du Code de la Voirie Routière,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré constate la désaffectation de cette portion de voie communale, approuve le projet de déclassement partiel de la voie communale Hameau du Bleutour comme exposé ci-dessus et approuve le lancement d'une enquête publique de déclassement.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2018 et demande à l'Assemblée de prendre acte de la communication de ce rapport établi par le SMICTOM des Flandres.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des documents présentés, prend acte de la communication du rapport annuel du SMICTOM DES FLANDRES sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21 heures.

## Etat-civil

**Naissances :** BRUNET Thyméo né à Hazebrouck le 10 mai 2019  
PATTE Marceau né à Armentières le 27 mai 2019  
MAGNIER Barthélémy né à Blendecques le 07 juin 2019  
LARGILLIÈRE Noé né à Lille le 21 juin 2019  
DHENIN Anna née à Hazebrouck le 17 juillet 2019  
DETRE Gaël né à Armentières le 28 juillet 2019  
PECQUEUR Léo né à Armentières le 27 juillet 2019

**Décès :** JOOSEP Jean à Steenwerck (88 ans)  
DEGRUTÈRE veuve STRECK Thérèse à Lomme (92 ans)  
BEUGNIES Rolande à Steenwerck (87 ans)  
LAMBIN Jean Marie à Bailleul (74 ans)  
FLOMET veuve ROLAND Marthe à Steenwerck (93 ans)  
LELEU veuve LEBLEU Fernande à Bailleul (86 ans)  
D'HERT Eroll à Armentières (61 ans)

**Mariages :** LOMBART Julien et NOTTEAU Delphine le 25 mai 2019  
RATTEZ Thibaut et GRUSON Emeline le 25 mai 2019  
BEAUMONT Morgan et GREUEZ Mélanie le 29 juin 2019  
WAROQUIER Julien et LEIGNEL Laurène le 06 juillet 2019  
CRETON Mathieu et WILLAY Marion le 13 juillet 2019

*Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.*

## Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles	Date de parution estimée
235	Lundi 28 Octobre 2019	Mercredi 06 Novembre 2019
236	Lundi 16 Décembre 2019	Lundi 06 Janvier 2020
237	Lundi 03 Février 2020	Mercredi 12 Février 2020

Pour nous transmettre vos articles et photos, utilisez exclusivement l'adresse suivante : [markmazieres@steenwerck.fr](mailto:markmazieres@steenwerck.fr).

Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page. N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune et la page Facebook en envoyant vos documents à cette même adresse mail.

## Fête des Mères aux Salons des Iris

C'est avec un grand plaisir que Joël Devos, Catherine Duplouy et plusieurs membres du conseil municipal ont accueilli le samedi 25 mai, 13 mamans de notre village, accompagnées de leur bébé.

Cette cérémonie de fête des mères, est aussi l'occasion, pour les représentants de la Commune de souligner toutes les actions mises en place en faveur des enfants (RAM, accueil de loisirs, camps d'ados, home des jeunes, etc).

Avec cette année, un message fort au sujet de l'urgence climatique, l'environnement et la biodiversité, les élus ont voulu montrer la voix aux parents mais aussi aux plus jeunes car ce sont bien eux qui hériteront de nos excès, de nos déchets...

Ce fut aussi l'occasion pour les membres du conseil d'offrir à chaque bébé un livre de naissance et aux mamans une composition florale.

Enfin, un remerciement particulier aux pompiers et à l'harmonie de Steenwerck qui restent fidèles à cette traditionnelle manifestation.



## Fête des nouveaux arrivants

Ce 25 mai fut aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de notre village aux salons des Iris.

Joël Devos évoqua avec eux l'importance des nombreuses associations qui font la renommée de Steenwerck, les nombreux équipements mis à disposition de ces associations et des habitants, mais aussi les écoles, les commerces, les services.

Enfin, les membres du Conseil Municipal se sont fait un plaisir d'offrir à tous un panier de victuailles.

La cérémonie se termina par le verre de l'amitié, temps de partages et d'échanges entre les convives.



# Forum des Associations : Samedi 31 Août de 14 heures à 17 heures

Les associations steenwerckaises vous invitent à les rencontrer sur leurs lieux de pratique afin de vous proposer des animations et vous donner envie de pratiquer :



**Terrain de football : J.S.S**

**Salle des Sports :** *Rock à Steenwerck, 100 km à pied, Not so Bad, La Roue libre, Fit in Bac, Yoga & Bien-Etre*



**Médiathèque du Bourg : Médiathèque**

**Salle du Rythme et Ecole d'Arts :** *Atelier Danse, Ateliers d'Arts, Fitness, l'Endroit du Décor*



**Salle Omnisports :** *Judo Club, Basket Club, Taï Jitsu*

**Musée de la Vie Rurale :** *Musée, Steenwerck Nature Environnement*



**Home des Jeunes :** *Contes à Tous Vents (Contes à 15 h et 16 h)*



**Cours de Tennis extérieurs :**  
*Tennis Club*



**Hangars Dutrie :** *les Archers, Pétanque de Steenwerck*



**Maison Decanter :** *Harmonie et école de Musique, Médiathèque de la Croix du Bac, Familles rurales, la Tablée*



Fin d'année rime avec Kermesse! Cette année, les élèves de l'école de la CROIX DU BAC, ont choisi de s'exprimer sur les SAISONS. Ce fut l'occasion pour les plus grands de revenir sur leur classe de neige avant de rejoindre leurs petits camarades sur les plages ensoleillées pour des danses de l'été endiablées!



En plus, c'était jour de canicule ! Heureusement que l'APE avait prévu parasols et rafraîchissements pour satisfaire petits et grands jusqu'au bout de la nuit!!



Pour donner au dernier jour d'école un petit air de vacances, nous sommes partis faire une balade « contée » le long de la Lys. Les plus grands avaient préparé des marottes et des scénettes pour donner vie aux albums préférés des plus petits...

A l'arrivée, tout le monde s'est rassemblé dans le jardin de la maternelle pour pique-niquer.



Pendant la sieste des plus jeunes, les élèves ont eu la chance de participer à des activités à la médiathèque.



Puis tous les enfants se sont retrouvés pour finir la journée ensemble, et pour faire... une bataille d'eau!



# Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph ?



## L'école Saint-Joseph a fait son cinéma à la kermesse !

Ce jour-là, parents et amis étaient venus en nombre pour découvrir les chorégraphies interprétées par les enfants. Cette journée avait commencé dès le matin avec des jeux de kermesse dans la cour de l'école, mais le moment très attendu de cette journée était bien sûr la présentation du spectacle intitulé : « L'école Saint-Joseph fait son cinéma ». Thème en lien avec le grand projet culturel de cette année. Lors de la première partie, les petits ont très joliment illustré par la danse divers films de Walt Disney. La seconde partie du spectacle fut tout aussi réussie avec les chorégraphies des enfants de primaire reprenant pour le bonheur de tous les musiques de films les plus célèbres : Singing in the rain, Harry Potter, Mary Poppins, Queen... Sans oublier le final qui aura permis à tous les élèves de l'école de danser ensemble sur le podium !



*Pour une inscription avant le rentrée,  
téléphonez au 06.74.97.04.49 à partir du 20 août*

[www.stjosephsteenwerck.fr](http://www.stjosephsteenwerck.fr)

Dès 2 ans

# Une fin d'année festive à l'école Jean Monnet

Pour clôturer l'année scolaire l'école Jean Monnet a organisé sa traditionnelle fête de l'école .  
Les élèves ayant travaillé toute l'année sur le thème du jardin , ont préparé avec les enseignants un spectacle de danses intitulé « NATUR'EN FÊTE »



Le matin a eu lieu la remise des prix . Chaque élève a reçu un magnifique livre offert par la Municipalité.

Toute la journée , petits et grands se sont amusés à la Kermesse !



Place au spectacle



Le chant final !



Fin de saison magnifique pour  
les Archers Steenwerckois !



**Finale régionale Individuelle à Spycker le 19 mai 2019**

Toute l'année nos archers participent à des rencontres et se mesurent ainsi à d'autres archers dans un esprit convivial. 5 rencontres sont organisées durant la saison sportive et le 19 Mai s'est déroulée la dernière rencontre : celle qui a couronné de succès le club de Steenwerck.

Ainsi, nous remportons **6 récompenses individuels** :

Catégorie super-vétérans : Jacques Labalette champion régional  
Roger Charles 3<sup>ème</sup>

Catégorie Vétérans : Claude Vlamynck Vice-champion régional

Catégorie Adultes : Jean-christophe Delebois Champion régional  
Jonathan Maréchal 3<sup>ème</sup>

Catégorie moins de 10 ans : Agnès Chapelière 3<sup>ème</sup>



Nos super-vétérans



Notre vétérán



Nos adultes

**4<sup>ème</sup> place au Critérium National à Hoyville les 8 et 9 juin 2019.**



J.C.Delebois, J.Maréchal, G.Castel, M.Bourel, O.Mompach,  
L.Patard, J.Dewaele, A.Chapelière, J.Labalette, R.Charles

L'aboutissement de la saison se termine par les championnats nationaux qui opposent tous les archers de la FNSMR de France. Cette année, elle s'est déroulée dans le Nord le week-end de la pentecôte.

Après une phase de qualification le samedi dans laquelle nos archers se sont dépassés, ils obtiennent leur place pour la phase finale du dimanche.

Le lendemain, il ne fallait pas trembler et c'est avec beaucoup d'efficacité qu'ils se sont hissés à la quatrième place du critérium national par équipe. Certains participaient pour la première fois à une compétition nationale, et ils ont résisté au stress et ont fait preuve de détermination. C'est une équipe pleine de promesses...**Bravo à tous !**

# JEUNESSE SPORTIVE STEENWERCKOISE

AOÛT 2019



SAISON  
2019 2020

C'est déjà la reprise à la JS STEENWERCK pour nos Seniors qui débiteront la compétition le dimanche 25 août avec la réception de la JA Armentières pour le compte du premier tour de coupe de France. Un public nombreux est attendu à cette occasion pour soutenir nos joueurs



Cette saison 12 équipes seront alignées dans les différents championnats, des Seniors aux U10 en passant par les féminines et les vétérans

N'oublions pas l'école de football où les enfants sont accueillis dès l'âge de 4ans.

Dès début septembre, si votre enfant, fille ou garçon, désire nous rejoindre, il est le bienvenu. Nous lui donnons rendez vous sur nos installations le mercredi à 16h30.

Le tarif de la licence, inchangé, est de 60 euros pour toutes les catégories de jeunes et de 80 euros pour les seniors masculins ou féminins, prévoir une photo d'identité et une copie de la carte d'identité ou du livret de famille pour toute nouvelle inscription.

**LA JS STEENWERCK vous accueille le 31 août dans le cadre du Forum des Associations sur le terrain synthétique**

**TOURNOI FEMININ A 7**

TARIF: 60 €  
par équipe  
inscription de  
l'équipe + repas  
pour 13 personnes

**SAMEDI 7  
SEPTEMBRE 2019**

STADE MUNICIPAL, RUE DE NIEPPE A STEENWERCK

Pour plus d'informations contactez:  
Almaury Stampfer: 06.83.64.23.89 - celine\_bac@orange.fr

Pour tout renseignement : 06 68 35 10 77

mail : Jean-michel.limousin@wanadoo.fr

Pour connaître les dernières actualités du club, suivez-nous sur notre page Facebook JS Steenwerck

# STEENWERCK EN SHORT souffle sa 1ère bougie !



Notre jeune association grandit à toute vitesse ! Nous avons, cette année, sillonné une multitude de courses, fait les plogging, organisé des séances d'entraînements, parcouru des centaines de kilomètres.

N'hésitez pas à nous rejoindre, notre principe est de courir sans se prendre au sérieux, toujours dans la bonne humeur !

**SAM 19 JANV.**

Salle des Sports de Steenwerck  
Rendez-vous à 10h

## SORTIE PLOGGING

Différents parcours proposés  
Paire de gants fournie  
Ramener un sac

COUSSEUR INTÉRIEUR  
COUSSEUR EXTÉRIEUR  
COUSSEUR CITROËN  
COUSSEUR HONDA  
MARS COUSSEUR (en PLO)



### BULLETIN D'ADHESION 2018

Je, soussigné(e),

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Sollicite mon adhésion à l'association « Steenwerck En Short » pour l'année 2018.

Possède un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied de moins d'un an.

Consens que les informations personnelles de ce bulletin soient conservées et utilisées par l'association Steenwerck En Short durant mon adhésion pour les besoins de ses activités.

Consens que des photographies où j'apparais soient utilisées par l'association « Steenwerck En Short » dans ses publications papier ou numériques : site internet, Facebook, Instagram, ...

Je joins la somme de 10 € (adhésion seule) ou 20 € (adhésion + matériel) en espèces ou par perçue à l'ordre de « Steenwerck En Short », (envoyez la formule d'adhésion et le mode de paiement retenu)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Entourer la taille du maillot souhaité

(Le modèle bifépoint, prévoir une taille au-dessus)

Homme	S	M	L	XL	XXL	3XL
Femme	XS	S	M	L	XL	XXL

\_\_\_\_\_  
Pour les mineurs : autorisation et signature des parents obligatoires.

Je, soussigné(e), M - Mme \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Autorisé(e) mon fils, ma fille \_\_\_\_\_

A pratiquer la course à pied dans l'association « Steenwerck En Short »

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

A transmettre à « Steenwerck En Short », chez Olivier Kusebock, 1 rue des Haies Basses ou chez Valérie Deghoub, 21 rue de l'Archevêque ou chez Denis Dupuy, 8 résidence la Serpentine.



# LA ROUE LIBRE

STEENWERCK

**Dimanche 10 novembre 2019  
à partir de 8h00**

**5<sup>ÈME</sup> ÉDITION**

**DE L'AUTOMNALE**

**Vtt: 25 et 50 km**

**Marche: 6, 10 et  
15 km**

**Inscriptions**

**Salle des sports**

**Grand 'place**

**Vtt: 4€**

**Marche: 3€**



**Nettoyage  
vélos  
à l'arrivée si fin  
de restriction**

**Ravitaillements sur les parcours  
et Soupe à l'oignon à l'arrivée**

<http://larouelibresteenwerck.blogspot.fr/>



# JUDO CLUB STEENWERCKOIS

柔道



Deviens toi aussi un grand champion ! Viens faire du judo !



Teddy Riner, 10 fois champion du monde

## Les membres du bureau

Président : Mr CHAVATTE  
Professeur : Mr ROUSSEL Didier  
C.F.E.B : Melle D'HERT Laure  
Assistant club : Mr CHAVATTE Samuël

## Horaires

MERCREDI	16h10 à 17h00	Eveil judo	(4 et 5 ans)
MERCREDI	17h00 à 18h00	Enfants	(6 à 9 ans)
MERCREDI	18h00 à 19h00	Ados, compétition	(10 à 14 ans)
VENDREDI	18h00 à 19h00	Enfants et ados compétition	(6 à 14 ans)
VENDREDI	19h00 à 20h30	Adultes	(14 ans et plus)

## Tarifs

Cotisation annuelle : à partir de 84 €

Licence F. F. J. D. A. : 40 €

Possibilité de paiement en plusieurs fois, chèques ANCV et coupons SPORT acceptés

**Certificat médical à faire parvenir dès l'inscription et mentionnant la « non contre-indication à la pratique du judo en compétition »**

2 essais possibles avant l'inscription sur présentation obligatoire d'un certificat médical

Permanence d'inscriptions le samedi 31 août de 14h00 à 17h00 lors du forum des associations

Reprise des cours le mercredi 11 septembre

## Contact

Mr CHAVATTE au 06/73/18/22/21 le soir ou par mail : sam-laure@orange.fr



## **Association « Yoga & Bien-être »**

**FICHE D'INSCRIPTION : saison 2019 /2020**

**LA SAISON DEMARRE MARDI 3 SEPTEMBRE pour le YOGA**

**et VENDREDI 6 SEPTEMBRE pour la gymnastique douce Pilates**

NOM ET PRENOM

ADRESSE

NUMERO DE TELEPHONE

ADRESSE INTERNET

**S'INSCRIT AU (X) COURS de :**    rayer la mention inutile

- **YOGA le MARDI de 9H15 A 10H30 (salle omnisports Maurice Declercq)**
- **GYM DOUCE (Pilates senior) le VENDREDI de 10H15 A 11H15**
- **(salle du rythme, rue du Mortier)**

**SIGNATURE**

---

### **Documents à fournir :**

*Fiche d'inscription ci-dessus dûment remplie*

**Obligatoirement un certificat MEDICAL dès la première séance**

***avec mention de (des) l'activité (s) autorisée (s) et de la durée de sa validité***

**2 enveloppes timbrées à vos nom et adresse.**

La cotisation annuelle (payable par chèque de préférence) est fixée à **60 euros**

par activité **ou 110 euros** pour les deux.

Il est possible de s'inscrire par trimestre (il s'agit de trimestre scolaire et non civil), dans ce cas, la cotisation est fixée à **25 euros** par activité.

Le bureau : MM COLLIERIE A., MARMET MP., SAVART B.



Les membres de l'association du FITNESS vous invitent à les rejoindre dès le lundi 9 septembre. Découvrez et appréciez des cours variés dans une ambiance rythmée! Dorothee, Agathe et Arnaud animeront vos soirées !

### Planning des cours

Lundi 19h00 - 20h00 : Cardio / Abdos-Fessiers avec Arnaud

Mardi 19h30 - 20h30: Chorégraphie sportive et rythmée avec Agathe

Mercredi 19h30 - 20h45 : Renforcement Musculaire - Piloxing avec Dorothee

Jeudi 19h00 - 20h00 : Remise en forme avec Arnaud-Agathe

La cotisation annuelle est de 105.00 Euros pour les Steenwerckois et 115.00 Euros pour les Extérieures.

#### ATTENTION

Le règlement et le certificat médical sont obligatoires DES LE 1<sup>ER</sup> COURS

Une permanence sera assurée 15 mns avant chaque cours pendant tout le mois de septembre.

Renseignements et inscriptions possibles lors du Forum des Associations samedi 31 Août 14h00-17h00 Salle du Rythme

Pour les inscriptions, il est obligatoire d'apporter :

- La fiche d'inscription remplie
- 1 certificat médical
- Le règlement (facilités de paiement)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Delphine Blanpain - 06.11.28.83.38

Carole Delbecq - 06.27.62.02.28

## FICHE D'INSCRIPTION 2019/2020

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone Portable :

Nom et coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème :

Documents à joindre :

- Certificat médical
- Règlement de la cotisation (facilités de paiement) : 105 € pour les Steenwerckois et 115 € pour les extérieures.

PS : Quand le temps le permet, les cours du mercredi peuvent se dérouler en extérieur.

« L'association décline toute responsabilité en cas de problèmes de santé liés à la pratique du fitness »

Le

Signature



## Nouvelle association sportive à la Croix du Bac !

A partir du mardi 03 septembre 2019, Fit in Bac vous propose 1h de (re)mise en forme : cardio, renforcement musculaire et stretching, dans une ambiance conviviale et tonique.

- ▣ tous les mardis (sauf pendant les vacances)
- ▣ de 19h00 à 20h00
- ▣ à la salle du temps libre
- ▣ pour tous, à partir de 16 ans
- ▣ inscription : 50 €/an
- ▣ 2 cours d'essai gratuits (certificat médical obligatoire)
- ▣ prévoir un tapis de gym, baskets et une bouteille d'eau

**Informations et renseignements : 06 70 72 97 47**

 **Fit in Bac**



[www.foyersruraux5962.fr](http://www.foyersruraux5962.fr) Tél:03 21 54 58 58

## Festival conteurs en Campagne



**Sabrina Chézeau**, conteuse présente

### " Les souliers mouillés "

Juanito vit seul avec son père qui, toutes les nuits, part pêcher en mer. Chaque matin, avant de partir à l'école, Juanito vérifie que les gros souliers mouillés de son papa sont là.

Preuve que ce dernier est rentré.

Un matin pourtant, les souliers sont absents....

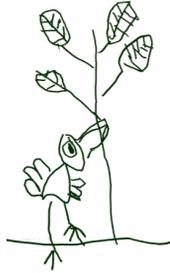
C'est un véritable récit d'aventure ponctué de rencontres cocasses et loufoques.

**LA CROIX DU BAC - STEENWERCK - DIMANCHE 20 OCTOBRE à 16H30**  
Salle du Temps Libre

**Public familial à partir de 7 ans Tarifs : 5 € et 3 € (-18ans)**

renseignements au 03 28 44 03 32

pour rejoindre notre association "Conte à tous Vents", ouverte à tous ,envoyer un mail à: [jeanpierrebar@frec.fr](mailto:jeanpierrebar@frec.fr)



# Les Ateliers d'Arts de Steenwerck

ASSOCIATION

Dessin, peinture, techniques mixtes  
pratiques ouvertes et diversifiées  
*Ouverture culturelle sur l'Art*

Les cours reprendront le  
*mercredi 4 septembre*

- ▶ Une séance le **mercredi matin**  
10h00 - 11h30
- ▶ Deux séances le **mercredi après-midi**  
14h00 - 15h30  
et 16h00 - 17h30
- ▶ Une séance le **samedi matin**  
10h00 - 11h30

Salle de l'Ecole d'Arts

Pour tout renseignement  
et pour recevoir  
le dossier d'inscription :  
06 10 49 77 70  
ou  
[ateliers.arts.steenwerck@orange.fr](mailto:ateliers.arts.steenwerck@orange.fr)





*Les 3 coups sont frappés...  
Ils sonnent la fin des vacances.  
Bientôt le rideau se lèvera sur une nouvelle saison théâtrale.  
Le temps d'enregistrer les inscriptions et ce sera la*

# Rentrée des ARTISTES



Saison  
2019 - 2020

● **Horaires des ateliers:**

Le mardi:

17h30-19h00: Enfants en CE  
19h15-21h15: Adultes

Le mercredi:

9h00-10h30: Enfants en CM

● **Lieu:**

Salle du théâtre, rue du mortier

● **Reprise:**

Mi-septembre

● **Inscriptions:**

Portes ouvertes:  
31 Août 14h à 17h

● **Renseignements:**

03 28 49 19 08



# ECOLE DE MUSIQUE INSCRIPTIONS 2019/2020

Les nouvelles inscriptions à l'école de musique auront lieu :

**MERCREDI 11 SEPTEMBRE (14h-18h)**

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE (09h-13h)**

au 1er étage de la « *Maison Decanter* » rue de Nieppe.



## Les disciplines enseignées :

- **Formation musicale (à partir de 6 ans)**
- **Formation instrumentale :**

Flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, baryton, tuba, percussions.

- **Musique d'ensemble :**

Classe d'orchestre et petits ensembles.

Pour tout renseignement : Par mail : [emsteenwerck@gmail.com](mailto:emsteenwerck@gmail.com)

## A vos Agendas :

- Notre Harmonie accueille la Société Philharmonique de Steenvoorde pour son Concert d'automne du Samedi 12 Octobre 2019
- Audition de Sainte Cécile durant la messe du 17 Novembre 2019 à l'église Saint Jean Baptiste à Steenwerck

**H M S** Harmonie Municipale  
de Steenwerck

reçoit  
la Société  
Philharmonique  
de Steenvoorde

**CONCERT D'AUTOMNE**  
**Samedi 12 OCTOBRE 2019**  
à 20h Salle des Sports

Tarif : 5€      Gratuit pour les - 6 ans





De 7 à 77 ans

# cléa

DU  
28 JANVIER  
AU 29 MAI  
2019

Aymeric **Caulay**  
Frédéric **Malenfer**  
Giulia **Casagrande**  
Delphine **Deshayes**  
Perrine **Saupé**  
& Martin **Ducarín**

## Le CLEA S'ADRESSE À TOUTE LA POPULATION, SANS LIMITE D'ÂGE, DEMEURANT AU SEIN DE LA CCFI

l'artiste n'est pas présent pour « animer » un groupe ou remplacer un intervenant, L'artiste a pour vocation de transmettre et d'échanger autour de ses œuvres sous la forme de rencontres. Celles-ci peuvent aboutir à la mise en place d'un « geste artistique » co-construit entre l'artiste, l'équipe de la structure accueillante et le public.

### Thématique du CLEA 2019 « culture et développement durable »

Retour sur le CLEA 2019 dans les structures accueillantes de la commune

Le Home des jeunes : Guila Cassandre : réalisation d'un court-métrage sur la journée des métiers au Musée de la Vie Rurale - Perrine Saupé & Martin ducarín : atelier « Derrière les lignes »



Le Musée de la Vie Rurale : Guila Cassandre : réalisation du court-métrage avec le Home des jeunes à la fête des métiers - Frédéric Malenfer : initiation aux croquis avec les élèves des ateliers d'arts à la fête des métiers - Perrine Saupé & Martin Ducarin : installation de la cabine à livres

Les Ateliers d'Arts de Steenwerck : Frédéric Malenfer a partagé sa technique du dessin à l'encre de chine avec les élèves

La Médiathèque de la Croix du Bac : Perrine Saupé & Martin Ducarin : conception et réalisation de la cabine à livres pour le Musée de la Vie Rurale - Frédéric Malenfer : rencontre et réalisation d'une fresque - Delphine Deshayes : ateliers « dessins de graines » en partenariat avec les grainothèques de la Serpentine - Aymeric Caulay : rencontre





# Ducasse de la Croix du BAC

**Au programme :**

**Vendredi 13 septembre à 20H**

**Théâtre** à la **Maison du temps libre**.

« Jardin secret » par la troupe « Coup de Théâtre » d'Houplines - *Entrée gratuite.*

**Samedi 14 septembre**

*à partir de* **11h30**



**L'Harmonie Municipale de Steenwerck**

vous propose un **Concert Apéritif**  
à la **Maison du temps Libre**

*à* **19h00**

**Tournoi de belote du Cercle Saint Joseph**  
à la **Maison du temps Libre**

- Début des inscriptions à 18h30
  - Tarif : 10€ / équipe
- Buvette et restauration sur place



**Dimanche 15 septembre**

de **7h00 à 13h00**



**Brocante** sur la place et  
dans les rues de Bac Saint Maur  
et du Bailli Beye).

**1€ le mètre**

- Arrivée à partir de 6h -



Pour tout renseignement et /ou réservation, envoyez un SMS au 06.40.06.10.90

à **9h30**

**Messe** en l'Eglise Notre Dame des sept douleurs

à partir de **10h30**

**Initiation au tir à l'arc**  
avec l'association **Les archers Steenwerckois**



à partir de **12h00**



**Buffet froid** dans le jardin de la Médiathèque

Tarif : 8€ adulte - 4€ enfant  
Réservation souhaitée avant le 12 septembre  
Buvette toute l'après-midi.

à partir de **15h00**

Venez jouer à des jeux de société en tout  
genre avec l'association « **La Tablee** »  
dans le **jardin de la médiathèque**.  
Il y en aura pour tous les goûts.



Durant toute l'après-midi: animation musicale proposée par une accordéoniste.

# Musée de la Vie Rurale

## Expositions

Jusqu'au 27 octobre :

**UN ARTISTE... UN MOIS ...**  
7 EXPOSITIONS D'AVRIL À OCTOBRE 2019

MUSEE DE LA VIE RURALE DE STEENWERCK  
[www.musee-steenwerck.com](http://www.musee-steenwerck.com)



## Ateliers pour les enfants

Mercredi 22 et mercredi 29 octobre

Méli mélo de pommes sur sa pâte croustillante  
Papillotes de feuilles de l'arboretum en sauce d'herbier.

Atelier créatif et culinaire  
7,50€ /enfant (6 à 12 ans)



Musée de la vie rurale de Steenwerck

## Robert Ringel Hommage à Nougaro



STEENWERCK

Bivouac

14/18

ENTREE GRATUITE

2 et 3 novembre 2019  
14H/18H

-Expositions  
-Campements militaires historiques  
Français, Ecossais,  
Américains, Canadiens et Allemands  
-Animations tout le weekend au Musée  
-Défilé au Monument aux Morts le dimanche matin



Musée de la Vie Rurale  
[www.musee-steenwerck.com](http://www.musee-steenwerck.com)

# Musée de la Vie Rurale



## L'AGENDA

<b>Dim.</b> <b>08/09</b>	<b>FÊTE DE LA PAILLE DE 15H À 19h</b> Battage du blé au fléau , à la bogueuse et à la batteuse. Atelier paille et confection de paniers. Animation musicale par la Piposa. Entrée gratuite
<b>Sam.</b> <b>14/09</b>	<b>CONCERT CHANSON FRANCAISE à 20h30</b> Rober RINGEL concert hommage à NOUGARO. 8€ réservations au 03 28 50 33 80
<b>21/09</b> <b>22/09</b>	<b>JOURNEES DU PATRIMOINE</b> le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 15h à 19h. Découvrez des objets insolites dans 10 valises + circuit du Patrimoine Gratuit les 2 jours
<b>Sam.</b> <b>28/09</b>	<b>CONCERT CHANSON FRANCAISE à 20h 30</b> William SCHOTTE : nouveau spectacle 8 € réservations au 03 28 50 33 80
<b>Dim.</b> <b>29/09</b>	<b>JOURNEE-STOP</b> Le Musée sera ouvert de 10h à 19h. Possibilité de pique-nique. A 16h danses traditionnelles par le groupe VONCHELLE. Ferrage des chevaux. gratuit
<b>Dim.</b> <b>06/10</b>	<b>FÊTE DE LA CONFITURE DE 14H à 19H</b> Exposition-vente de confitures concours de la meilleure confiture (réservé aux particuliers) quizz dans le musée et atelier gelée de pommes. ENTREE GRATUITE
<b>Sam.</b> <b>12/10</b>	<b>À 20h30 THEÂTRE : DAVINA</b> une comédie policière par la troupe de la Boule de Cristal. 8 € réservations au 03 28 50 33 80
<b>Vend.</b> <b>25/10</b>	<b>NOS MUSEES ONT DU GOÛT : REPAS SPECTACLE à 20H</b> Spécialités du Terroir servies dans les pièces du Musée. Dan Willem rejoue les sketches de Raymond DEVOS. 25 € tout compris Réservations au 03 28 50 33 80 ( paiement d'avance)
<b>02/11</b> <b>03/11</b>	<b>BIVOUAC 14/18</b> 5 armées, 5 campements, 65 figurants. Le samedi et le dimanche de 14h à 18h. Entrée gratuite les 2 jours



63ème JOURNEE STOP  
Dimanche 29 septembre 2019  
BROCANTE :

Horaire : de 6h à 18h - Tarif : 6,50 € les 4 mètres  
**Vente des emplacements : Maison Leplus**  
(à côté de la Mairie)

Site : [brocantedesteenwerck.fr](http://brocantedesteenwerck.fr)

✉ : [brocantedesteenwerck@orange.fr](mailto:brocantedesteenwerck@orange.fr)

## RESERVATIONS – EMPLACEMENTS

**!! AUCUNE PLACE NE SERA VENDUE HORS DES PERMANENCES !!**

### Pour les STEENWERCKOIS

#### Nouvelles dispositions

#### Les riverains : (emplacement devant sa porte)

Le mardi 10 septembre 2019 : de 18h30 à 20h & Le samedi 14 septembre 2019 : de 9h à 12h



Aucun emplacement non riverain ne sera mis en vente lors de ces permanences  
Les emplacements étant de 4m, les riverains désirant occuper la totalité de la longueur de leur façade devront s'acquitter d'autant d'emplacements concernés.  
Si vous prenez un emplacement qui n'est pas devant chez vous, veuillez fournir l'autorisation du riverain concerné (modèle joint sur l'attestation)

#### Les non riverains :

Le samedi 14 septembre 2019 : de 14h à 17h

Sont considérées comme non riveraines les personnes habitants Steenwerck et réservant un emplacement dans la zone concernée par la brocante

### Pour TOUS

Vente des emplacements restants

Le samedi 21 septembre 2019 : De 10h à 12h et de 14h à 17h

## AVIS AUX RIVERAINS

En raison de l'importance de la Journée Stop, nous sommes dans l'obligation de barrer certaines rues aux véhicules à moteur. **Nous vous demandons de prévoir le stationnement de vos véhicules en dehors de cette zone pour éviter d'être bloqué le dimanche matin.**

L'année passée, certains riverains avaient oublié de déplacer leur voiture, il a été désagréable pour les organisateurs de faire face au mécontentement des brocanteurs et d'aller dans la plupart des cas, réveiller l'habitant. Nous vous remercions vivement de votre collaboration





# Association Marché de Noël de Steenwerck

Organisation de la brocante de Septembre

SIRET 53236355300019

Place du Général de Gaulle – Mairie – 59181 STEENWERCK

Site : [brocantedesteenwerck.fr](http://brocantedesteenwerck.fr)

✉ : [brocantedesteenwerck@orange.fr](mailto:brocantedesteenwerck@orange.fr)

## ATTESTATION

Brocante du Dimanche 29 septembre 2019 à STEENWERCK

Inscription au Vide Grenier

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... À : .....

Département : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° : .....

Délivrée le : ..... par : .....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Fait à .....

Le .....

Signature :

Ci-joint le règlement de .....€ pour l'(les) emplacement(s) <sup>1</sup>

n° .....

D'une longueur de .....mètres.

**(1) Ce coût correspond aux frais administratifs et d'organisation. De ce fait et quelle qu'en soit la raison, personnelle ou externe (mauvaises conditions climatiques par exemple), il ne sera procédé à aucun remboursement.**

Afin de valider dans nos registres votre réservation, conformément à l'Article R321-9 du code pénal, l'attestation devra être remise **OBLIGATOIREMENT** lors de votre inscription à la maison Leplus



- **Pensez à relever le numéro de l'emplacement souhaité.**
- **Afin d'éviter les files d'attentes et de procéder plus rapidement à la vente des emplacements, il vous sera demandé de compléter au préalable l'attestation ci-dessus.**





# Le Verger de maraude de Steenwerck en fauche tardive.

<https://steenwercknature.wordpress.com/>  
[steenwercknature@gmail.com](mailto:steenwercknature@gmail.com)

Cette année le verger de maraude de Steenwerck est passé en « gestion différenciée » notamment avec la mise en place d'une fauche tardive. Dans un premier temps on peut être troublé du changement... La pelouse tondu régulièrement rase a laissé la place à une prairie haute et fleurie. Pourquoi un tel changement ?

**La fauche tardive** a pour but de préserver la richesse faunistique et floristique, elle permet aux plantes de fleurir et aux graines d'arriver à maturité.

**L'intérêt écologique est considérable**, puisque le développement d'un milieu floristique diversifié favorise à son tour la venue de tout un cortège entomologique (insectes)... des centaines d'espèces d'invertébrés vont pouvoir s'y développer et serviront de base alimentaire aux oiseaux insectivores et aux chauves souris à des centaines de mètres à la ronde.

**La fauche tardive** permet donc de rendre un aspect naturel plaisant (prairie fleurie) tout en contribuant à une meilleure biodiversité.

De plus, la gestion d'une zone enherbée en gazon est coûteuse en temps de travail mais aussi en énergie et crée un espace quasiment désert en termes de faune et de flore sauvages.



« Des inventaires ont montré qu'une simple tonte divise par deux le nombre d'espèces d'insectes auxiliaires. Les insectes auxiliaires sont les insectes

*prédateurs des insectes dits ravageurs. » (Source : Johanna Villenave, Flor'insectes.)*

**Faites l'expérience vous-même :**

**Installez-vous** pendant 5 mm au milieu d'une des pelouses bien tondues du parc des Iris et essayez de compter le nombre d'insectes que vous verrez autour de vous. Les cinq doigts d'une de vos mains suffiront très probablement à les compter.

**Installez-vous** ensuite durant le même temps dans les petits chemins du verger de maraude... Vous serez étonné de voir le nombre et la variété d'insectes voler et butiner sur les marguerites, achillées, séneçons jacobées, centaurées scabieuses ou autres fleurs.

**Quelques heures ont suffi** à notre association « Steenwerck-Nature-Environnement » pour y identifier plus de 60 espèces d'insectes différents dont une mouche bizarrement plate et orangée (*Ectophasia crassipennis*) que nous n'avions jamais vu auparavant sur Steenwerck. Entre autres, nous y avons aussi rencontré un hyménoptère peu courant (*Chrysis* sp) mais arborant des couleurs métalliques, bleue, verte pour le thorax et orange-rouge pour l'abdomen, pour cette raison, elle est aussi appelée plus communément « Chryside enflammée ».

**Si vous souhaitez** pousser l'expérience de l'observation naturaliste... longez le bosquet de bambous partant du parc des iris vers les parkings... Si vous voyez un seul insecte... dites vous bien que vous avez une chance inouïe car aucun n'y vit. En effet le bambou étant une plante exotique nos insectes régionaux n'y trouvent ni le couvert ni le gîte, faisant de cette espace... un désert écologique

**Essayez aussi** de vous souvenir combien de fois vous avez dû nettoyer votre pare-brise depuis le début de l'été à cause des impacts d'insectes ... vous mesurerez ainsi la raréfaction des insectes dans notre environnement et l'importance de favoriser des lieux de préservation comme notre verger de maraude.

# Du nouveau à Familles Rurales !

## Accompagnement Scolaire

### POUR QUI ?

Pour les élèves du CP au CM2

### POURQUOI ?

Un coup de pouce pour acquérir des méthodes de travail, apprendre à apprendre, s'estimer, s'épanouir, réussir, progresser.

### COMMENT ?

- en petit groupe
- à partir de ce que l'enfant sait ou comprend
- en l'écoutant pour le faire progresser
- sur une durée d'une heure



### PAR QUI ?

Une bénévole expérimentée et formée dans l'accompagnement scolaire depuis 8 ans.

### OÙ ?

- A Steenwerck
- A la Croix du Bac

### EN SAVOIR PLUS ?

- Contacter Nelly au 06 79 84 83 64
- RDV au forum des associations le 30 août
- Réunion d'information salle de théâtre, rue du Mortier à Steenwerck le Jeudi 19/09, à 18h30



## Que se passe t'il d'ici la fin de l'année pour les "familles rurales" ?



**Samedi 31 août** - Présence de bénévoles au forum des associations - A la salle des Sports

**Dimanche 15 septembre** - Journée culturelle à Dunkerque

Visites du musée portuaire et du Trois-mâts Duchesse Anne - Horaires, tarifs et inscriptions à préciser\*

**Mercredi 25 septembre** - Portes ouvertes de l'accompagnement scolaire

- 10h à 12h, salle de théâtre, rue du Mortier à Steenwerck

- 14h à 16h, à la Croix du Bac

**Dimanche 6 octobre** - Sortie nature au Parc Marguerite Yourcenar

Balade guidée par un passionné de ce site départemental préservé, aux richesses faunistiques et floristiques diverses et variées

**Horaires :** 14h-17h, **Inscriptions :** 21 septembre en mairie de Steenwerck de 11h à 12h,

**Tarifs :** 2€/personne adhérente et 4€/personne non adhérente\*

**Novembre** - Atelier cuisine dans les locaux d'un prestataire afin de réaliser en famille des merveilles !\*

\*Les informations seront accessibles sur facebook, par tracts et sur le site internet du village

# Amicale pour le don du sang de Steenwerck

**Ensemble restons mobilisés pendant l'été !**

**Si vous le pouvez , prenez une heure de votre temps et sauvez trois vies !**

Cette belle dynamique devra se poursuivre durant tout l'été car les besoins en transfusion restent constants .Nous sommes particulièrement vigilants quant à l'état des réserves en produits sanguins durant cette période .L'été , l'offre de collectes est traditionnellement moins importante et les donneurs moins disponibles. Ainsi, il est important de venir donner pendant cette période car les produits sanguins ont une durée de vie limitée .

**Alors ...prenez le relais et participez à cette grande chaine de générosité ! Nos équipes sont là pour vous accueillir toute l'Année , y compris en été .**

dates à retenir : Dimanche 8 Septembre

Dimanche 3 Novembre

Attention !! pour tous les donneurs présenter une pièce d'identité lors d'un don de sang à partir du 2 Novembre 2019

---

## Assemblée générale des A.F.N de Steenwerck

Le mercredi 24 juillet 2019 une réunion s'est tenue au Damier à Steenwerck.

Monsieur le Président, Jean Pierre Perche a voulu réunir les anciens combattants de la section pour leur annoncer sa démission en temps que Président après 15 ans de présence et de dévouement pour l'association...

Comme aucun ancien combattant ne souhaitait lui succéder, Madame Nocolle Dehem fût proposée et décide d'accepter cette tâche.

Les adhérents ont voté à l'unanimité Madame Nicolle Duhem, Président des « AFN de Steenwerck », qui accomplira le devoir de Président.



# Inscription au Banquet des Aînés

Madame, Monsieur

Avec la participation des artisans, commerçants et industriels Steenwerckois, la commune a le plaisir de vous inviter au banquet offert à ses aînés âgés de 65 ans et plus

le DIMANCHE **13** ou **20 OCTOBRE** 2019 (au choix)

Ce repas sera servi dans les Salons de la Prairie, 6 rue Haute à Steenwerck à **12h30 précises**.

Si vous ne pouvez vous y rendre par vos propres moyens, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie au 03.28.49.94.78

Comptant sur votre présence lors de cette manifestation de sympathie, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le maire  
Joël DEVOS

**Imprimé à retourner en Mairie impérativement avant le 30 septembre 2019**

M.-Mme.....

Adresse.....

Tél : ...../...../...../...../.....

PARTICIPERA(ONT) AU BANQUET DU (au choix)

13 octobre 2019

20 octobre 2019

Monsieur

Monsieur

Madame

Madame

Ne participeront pas aux banquets des aînés.

Si vous souhaitez vous réunir par table (maximum 12 personnes), vous pouvez contacter Mme PERCHE au 03.28.49.97.89

Si vous célébrez cette année vos 50, 60 ou 65 ans de mariage, acceptez-vous que nous fêtions cet événement lors du banquet ?  Oui  Non

**Pour toute information : vous pouvez contacter directement la mairie au 03.28.49.94.78**

# Inscription au Colis des Aînés

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le colis des aînés sera distribué sur inscription.

Les personnes ayant **70 ans et plus**, et **n'ayant pas participé au banquet des aînés** doivent **impérativement** s'inscrire en mairie pour recevoir leur colis à domicile.

Cette organisation permettra, nous l'espérons, de répondre au mieux et plus précisément à vos demandes, et d'éviter ainsi les erreurs et les oublis.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le maire

Joël DEVOS

**Imprimé à retourner en Mairie impérativement avant le 09 novembre 2019**

M.....

MME.....

Adresse.....

Tél : ...../...../...../...../.....

SOUHAITE(NT) RECEVOIR LE COLIS DES AINES.

NE SOUHAIT(ENT) PAS RECEVOIR LE COLIS DES AINES.

**Pour toute information : vous pouvez contacter directement la mairie au 03.28.49.94.78**

# LES EVENEMENTS A STEENWERCK

## SEPTEMBRE

Vendredi 6

**AG US Canettes**  
Maison Decanter

Dimanche 8

**Don du sang**  
Salle Saint-Joseph

**Fête de la paille**  
Musée de la Vie Rurale

Dimanche 8

**Ducasse de la Croix-du-Bac**  
Théâtre  
Maison du Temps Libre

Vendredi 13

**Ducasse de la Croix-du-Bac**  
Animations  
Maison du Temps Libre

Samedi 14

**Ducasse de la Croix-du-Bac**  
Repas  
Jardins de la Médiathèque

Dimanche 15

**BROCANTE**  
de STEENWERCK

Dimanche 29

Dimanche 29

**Fête des Allumeurs**  
Grand Place

## OCTOBRE

**Loto**

Un Défi, un Espoir pour la Vie  
Salle des Sports

Samedi 5

**Trophée pétanque**  
«Alain Briche»  
Hangar Dutrie

Samedi 5

Dimanche 6

**Fête de la confiture**  
Musée de la Vie Rurale

Samedi 12

**Spectacle pour enfants**  
Allo Ass Mat  
Maison du Temps Libre

Samedi 12

**Concert de Gala**  
Harmonie Municipale  
Salle des Sports

**Banquet des aînés**  
Salons de la Prairie

Dimanche 13

**Banquet des aînés**  
Salons de la Prairie

Dimanche 20



La ducasse de  
La Croix-du-Bac

Bénédicte Crépel inaugurant  
une drôle de cabine téléphonique  
Rue du Musée

Pascal, le célèbre DJ,  
animateur des repas  
des aînés

Les aînés mis à l'honneur  
lors du repas 2018

